



Paris, le 23 février 2017

CMPN du 23 février 2017

30^{ème} réunion

Délégation UNSA-Ferroviaire :

- Roger DILLESEGER
- Florent MONTEILHET
- Nathalie WETZEL
- Delphine LEDIEU

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Depuis notre dernière CMPN, le monde ferroviaire a malheureusement été victime de plusieurs accidents ferroviaires graves.

- Une collision frontale à Dudelange au Luxembourg,
- Un déraillement à Louvain en Belgique,
- Un autre déraillement à Strasbourg.

Sans attendre les conclusions des enquêtes, l'UNSA adresse son soutien et réconfort à toutes les victimes de ces accidents. Une fois de plus, ces événements nous orientent à prioriser de manière absolue **la sécurité** dans toutes nos démarches. La convention collective et son chapitre "formation" que nous construisons doit être la pierre angulaire du ferroviaire de demain, la sécurité doit guider l'ensemble de nos décisions.

Dans c'est esprit, l'UNSA poursuit sa stratégie syndicale d'une politique contractuelle en faveur des salariés, cette stratégie syndicale vient une fois de

plus d'être confirmée par les électeurs lors du scrutin des TPE. Les résultats enregistrés par l'UNSA sont riches d'enseignements : avec 12,49% des voix, l'UNSA enregistre la plus forte progression. A contrario l'érosion des syndicats confédérés se poursuit. L'UNSA incarne le renouveau du syndicalisme progressiste, en plaçant le salarié et la politique contractuelle au cœur des négociations et des revendications et ceci dans tous les secteurs d'activités.

Cette méthode se traduit concrètement par des avancées pour les salariés de la branche, pour ne citer qu'en exemples : l'amélioration du pouvoir d'achat des cheminots de l'entreprise historique par la mise en oeuvre des accords d'intéressements, ou la validation du plan de sauvegarde de l'emploi de ECR par la solidarité de la branche.

Au regard des évolutions légales, sociétales, structurelles constatées durant ces derniers mois, notre branche doit répondre à des enjeux majeurs, dont celui de la formation.

Ils s'inscrivent dans un contexte économique fortement contraint par la réduction constatée des dépenses publiques qui intervient alors que les besoins continuent à augmenter tant au plan quantitatif, qu'en matière d'exigence élevée dans le domaine de la sécurité.

De fait, elles impactent le contenu des métiers et les besoins de compétences. Elles exigent donc que toutes les formes d'acquisition et de perfectionnement des compétences soient mobilisées pour faire face à l'importance et à la rapidité des changements. C'est à cette occasion que nous vous rappelons que l'arrivée d'expérimentations d'ouverture à la concurrence en 2019, voire au-delà ne devra pas se faire entre les salariés mais bien entre les Entreprises Ferroviaires. Plus que jamais et dans la ligne de notre stratégie syndicale, nous mettons les salariés au centre de nos préoccupations.

Plus que jamais, l'UNSA-Ferroviaire estime qu'il est de notre devoir de travailler pour tous les salariés de la Branche Ferroviaire, afin qu'ils aient tous le même niveau de formation initiale dans tous les métiers.

Chaque Entreprise Ferroviaire aura ses spécificités, en fonction de la trajectoire ou marché qu'elle souhaite adopter.

La mise en place de diplômes communs aux salariés de la Branche évoquée par l'UTP suite aux futures passerelles entre Entreprises ne devra pas mettre en péril les centres de formations agréés de l'opérateur historique.

A l'UNSA-Ferroviaire, nous affirmons que le savoir-faire en matière de formations et la rigueur pédagogique de l'entreprise historique ne sont plus à démontrer, les CPFT issus des métiers de la Traction du GPF peuvent en toute neutralité former des nouveaux agents en formations initiales. Il en va de même pour les autres métiers de la branche ferroviaire.

Car au-delà des formations initiales prévues, un très haut niveau de sécurité doit être assuré et exigé. Il devra être le socle et la norme fixée par tous en ce qui concerne les futures formations. Les exigences en matière de formation continue devront être également d'un très haut niveau de sécurité et de sûreté. Ces formations devront être bornées et les Entreprises Ferroviaires de la Branche devront respecter le cahier des charges et les engagements en matière de calendrier et délai de celle-ci.

Afin de montrer la vitalité de la formation dans le ferroviaire, nous rappelons qu'à l'UNSA-Ferroviaire nous sommes très attachés à la présentation du plan de formation annuel aux IRP. Et également à faire apparaître la question du financement de la Formation dans notre chapitre dans les instances ad hoc.

Afin de mener à bien cette transition, il est nécessaire d'assurer un haut niveau de formation à tous les salariés du ferroviaire.

Nous voudrions nous arrêter quelques instants sur l'annonce de l'ARAFER datant du 08 février dernier. Il concerne la non validation des tarifs des péages pour l'année 2018 de SNCF Réseau. Pour l'UNSA-Ferroviaire, c'est un massacre en règle de l'entreprise historique et une volonté qui n'est plus cachée de voir la concurrence arriver. Nous déplorons que rien ne trouve grâce aux yeux de l'ARAFER. Sans oublier la volonté de certains Parlementaires du Sénat de forcer l'ouverture des expérimentations à la concurrence au plus vite. En ce qui concerne les transports régionaux, la posture sans équivoque de certains élus, refusant même tout dialogue social, nous porte à croire que tout est mis en œuvre pour porter le coup fatal au "mauvais soldat SNCF" et par conséquent à

ses agents ! L'exemple le plus alarmant est celui de la région PACA avec, en prime, une campagne diffamatoire de la part du Conseil Régional stigmatisant des salariés. Nous considérons ce processus comme déloyal qui vise à abattre un peu plus la SNCF au profit des bus dans une région saturée déjà par le transport automobile !

Il reste encore de nombreux points sur lequel notre délégation attend des réponses de la part de l'UTP.